COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

COMMUNE DE SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-MARSACQ

COMMUNE DE PEY

COMMUNE DE DORIST

LA LANDE PARTAGEE

LA HOUDIE

HAUT DE L'OSCQ

BROUSTOUS

PRUHILHAN

HOURCADE

BICQ

AGNAS

BOY

LESPOUGA

LA MARQUEZE

MOULIN NEUF

Ue

Usd

Uhd

Uhc

Ue1

Usp

AUh

Nn

Département des Landes

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1 DU PLU

3- DOCUMENT GRAPHIQUE

Version : Dossier d'approbation

Date d'émission : 08/06/2017

Vu pour être annexé à la délibération n° 20170627D05C
du conseil communautaire en date du 27 juin 2017

Le Président,
Eric KERROUCHE

Plan de la commune au 1/5000

Source : direction générale des impôts. Cadastre, mise à jour : 2011

Cédric Granger - Consultant Urbaniste

LEGENDE

- Limite de zone
- Espace boisé classé
- Zone inondable
- Site archéologique sensible
- Secteurs de zones U et AU soumis au risque d'incendie de forêt
- Limite maximale d'implantation des constructions principales, en tout point des bâtiments. (Les bâtiments annexes non contigüés au bâtiment principal ne sont pas concernés).
- Bâtiment autorisé à changer de destination au titre de l'article L.123-1-5 6° du code de l'urbanisme
- Mise à jour (figuratif) du bâti